

RECRUTEMENT 4^e ANNEE

INSA DE TOULOUSE

Qui peut postuler ?	<ul style="list-style-type: none">- un niveau L3 (3^e année de Licence) obtenu en France uniquement- un niveau BAC + 4 (français ou étranger) Attention : les Licences Professionnelles ne sont pas acceptées	
Où déposer son dossier de candidature ?	Sur ce site : https://candidature.insa-toulouse.fr	
Date de dépôt des candidatures	Du 20 janvier au 1^{er} juin minuit (heure France continent)	
Droits de candidature	Gratuit	Pour les candidats bénéficiaires d'une bourse délivrée par la France sur critères sociaux pour l'année 2009-2010 : joindre obligatoirement l'attestation de bourse
	95 euros	Pour tous les autres candidats

Consignes générales

Pour une entrée en 4^e année

Les jurys INSA n'examinent que les dossiers complets. Il est donc impératif que le vôtre soit constitué en temps voulu, et comprenne sous la forme requise tous les éléments demandés. Tout rejet de candidature dû à l'inobservation des consignes sera définitif et sans appel.

En conséquence, vous devez :

Disposer obligatoirement d'une adresse électronique valide tout au long de la candidature que vous consulterez régulièrement notamment à l'approche des échéances.

Suivre scrupuleusement les consignes relatives à l'acte de candidature : n'oubliez pas, dans un premier temps de transmettre au Service Enseignement de l'INSA, la fiche d'appréciation et éventuellement la notification de bourse qui justifie la gratuité des droits de candidature. Dans un second temps, pour la préparation des dossiers présentés au jury, transmettez le plus rapidement possible les diplômes ainsi que les notes au Service Enseignement.

Procédure d'admission

Sur dossier et entretien :

Les résultats universitaires permettent au 1er jury d'admettre, de refuser ou de convoquer des candidats à un entretien de motivation.

- Les résultats sont publiés en ligne dans le dossier du candidat.

Les entretiens ne nécessitent aucune préparation scolaire. Les candidats concernés devront confirmer leur participation dans la candidature en ligne, en respectant les délais de réponse (cf calendrier).

Remarque : Il n'y aura pas de convocation envoyée par voie postale.

Les dossiers des candidats convoqués et présents à l'entretien sont de nouveau examinés et le 2^e jury prononce des admissions, des refus et des inscriptions sur liste complémentaire.

- Les résultats sont publiés ligne dans le dossier du candidat.

Droits de candidature – Lecture obligatoire

La candidature n'est définitivement enregistrée qu'après paiement des droits de candidature, à défaut, elle ne sera pas examinée par le jury. **Ce montant reste acquis définitivement aux INSA, quel que soit le sort de la candidature, y compris en cas de démission.**

Un e-mail de confirmation de la prise en compte du paiement/enregistrement de la candidature est systématiquement envoyé. Se manifester auprès du Service Enseignement de l'INSA de Toulouse si vous ne recevez pas cet e-mail.

Le paiement en ligne par Carte Bancaire est à privilégier.

Cette facilité est offerte sur la candidature en ligne en vous redirigeant vers un site de paiement garantissant la sécurité de la transaction.

En cas d'impossibilité absolue de payer par Carte Bancaire, vous pouvez opter pour :

Un paiement par chèque :

- Etabli à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INSA de TOULOUSE,
- Adressé au Service Enseignement dans les 48h qui suivent l'enregistrement ou la validation de la candidature,
- En indiquant vos nom, prénom et numéro de candidature au dos du chèque.

Un paiement par mandat-carte international ou virement bancaire :

(à l'exclusion des mandats Western Union). Aussitôt votre paiement effectué, vous devez faire parvenir au Service Enseignement, courriel (scolar@insa-toulouse.fr) ou télécopie (05.61.55.92.46) :

- Le justificatif du paiement en indiquant bien le nom et prénom du candidat concerné.
- Référence Bancaire à communiquer à votre banque.

Calendrier concours 4^e année

DATE D'ECHEANCE	ACTIONS
Du 20 janvier au 1 ^{er} juin 2010	Dépôt de la candidature sur ce site : https://candidature.insa-toulouse.fr
10 juin 2010	Date limite réception paiement des droits de candidature (ou éventuellement pour les candidats bénéficiaires d'une bourse d'étude délivrée par la France, la notification de bourse justifiant la gratuité des droits de candidature)
2 juillet 2010	Date limite de réception au Service Enseignement : - la fiche d'appréciation - les diplômes - les relevés de notes
7 juillet 2010	Publication des résultats du 1 ^{er} Jury (admis, refusé ou convoqué à l'entretien)
8 juillet 2010	NE CONCERNE QUE LES CANDIDATS CONVOQUES A L'ENTRETIEN Date limite de réponse en ligne par les candidats convoqués à l'entretien pour confirmer leur participation
12 juillet 2010	Entretien à l'INSA de Toulouse. Aucun entretien par visioconférence ne sera organisé.
15 juillet 2010	Publication des résultats du 2 ^e jury (admis, refusé, liste complémentaire)
21 juillet 2010	Date limite de réponse pour les candidats admis. Le candidat admis doit répondre en ligne à la proposition d'admission qui lui est faite, sous peine d'être considéré comme démissionnaire et radié de la liste des admis.